

# Sans herbicide et sans **chardon**

La limitation de la vivace s'envisage en jouant sur la succession des cultures.

**L**a plateforme Agro-transfert a établi un outil d'aide à la décision (OAD) qui permet de déduire l'évolution potentielle de la pression chardon à l'échelle du système de culture. Il s'appuie sur la connaissance de l'impact et de la fréquence de mise en place de leviers de gestion du chardon dans la rotation.

## AVEC PRAIRIE OU LUZERNE

Implanter une prairie plurispéciale ou de la luzerne dans la rotation est la stratégie qui permet d'exercer le plus de pression sur le développement et la reproduction (voir encadré) des chardons. Mais à l'échelle d'un système en bio ou sans herbicide, elle ne suffit pas. En effet, selon les agriculteurs bio des Hauts-de-France qui ont participé au projet « Agri-bio » (1), « le chardon revient en moyenne trois à quatre ans après la destruction de la luzerne ». Pour que la maîtrise du chardon perdure dans le temps, il faut donc mobiliser d'autres leviers : implanter des **légumes d'industrie** (sarcclés régulièrement, désherbés à la main) et effectuer des **doubles ou triples déchaumages d'été**. Dans les Hauts-de-France, ces deux stratégies auraient plus d'impact sur le

## MULTIPLICATION VÉGÉTATIVE

Le chardon se multiplie majoritairement à partir de **drageons**. Ces pousses feuillées s'établissent à partir des racines des premiers chardons, l'ensemble formant des ronds de chardons.

La conquête de nouvelles parcelles se fait via des fragments de **racines collés aux outils** de travail du sol et via la dissémination des **graines** de chardon.

chardon que les binages (hors cultures légumières) et le labour.

## AVEC DAVANTAGE DE TRAVAIL DU SOL

Dans les systèmes sans luzerne, la maîtrise du chardon passe par une intensification du travail du sol. Selon les résultats de l'étude d'Agro-transfert, la maîtrise du chardon à l'échelle de la rotation passe alors par une augmentation de la fréquence de déchaumages répétés d'été, par la culture de deux légumes sarcclés et par un labour fréquent.

**A. CAS.**

(1) Agri-bio est un projet national Agro-transfert regroupant territoires en 2012, en lien avec les Chambres d'agriculture de la région, le Cabinet, et l'AMF (agriculture biologique en France).



**OAD « chardons »**. Il ne permet pas de prédire le risque d'infestation, mais de déduire l'effet des pratiques sur l'évolution de la pression chardon.

C. VIALAT